



FORMATION INITIALE



CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ PEINTRE SELON L'ART. 32 OFPR



www.ecole-construction.ch

**école de la
construction!**
fédération vaudoise des entrepreneurs

Objectif	Obtenir le CFC de peintre en bâtiments. Ce certificat fédéral de capacité donne également accès aux cours de chef de chantier peintre.		
Conditions d'admission	Etre âgé de 23 ans au minimum au début du cours. Avoir de bonnes notions du français. Pouvoir justifier par un ou des certificats de travail d'une activité professionnelle de 5 ans, au moins, dans le domaine professionnel concerné. La période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans les conditions minimales requises aux examens.		
Certification	Certificat fédéral de capacité de peintre en bâtiments selon l'Art. 32 OFPr		
Frais d'inscription <i>Sous réserve de modification</i>	Entreprise cotisante CPR ¹	Entreprise non-cotisante	
	1 ^{er} cycle	CHF 1'800.00	CHF 2'000.00
	2 ^{ème} cycle	CHF 1'800.00	CHF 2'000.00
	Frais d'examen non compris		
	¹ Les employés dont l'entreprise vaudoise cotise à la Contribution patronale pour la relève – CPR – de la Fédération vaudoise des entrepreneurs bénéficient d'une réduction aux coûts de formation pour le perfectionnement professionnel.		
	<ul style="list-style-type: none">• Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.• Tout cours débuté est entièrement dû.• La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.• Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.• Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école.• La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.• Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable.		
Aide financière	Les participants se renseigneront auprès des administrations de leur canton de domicile. Les participants vaudois s'adresseront à l'Ecole de la construction.		
Durée	Deux cycles de formation répartis sur deux ans, pour un total de 480 périodes. Les samedis + 2 semaines complètes par cycle.		
Dates	1 ^{er} cycle : de septembre à mai de l'année suivante 2 ^{ème} cycle : de septembre à mai de l'année suivante Examens en mai-juin à la fin du 2 ^{ème} cycle.		
Délai d'inscription	Se renseigner auprès de l'école.		
Renseignements et inscriptions	Coordonnées en bas de la page.		

Thèmes	Branches	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	Total
Technologie peinture I	Généralités, outillages, ustensiles et machines, connaissance des matériaux, technique de travail, enduits et procédés de travail	26	26	52
Technologie peinture II	Surfaces à traiter, technique de travail enduits et procédés de travail	20	20	40
Technologie peinture III	Sciences naturelles Connaissances des matériaux	26	26	52
Calcul professionnel	Généralités Calcul professionnel	68	68	136
Couleurs et formes	Généralités Couleurs et formes	38	38	76
Pratique	Pratique	64	64	128
<u>Total du nombre de périodes</u> <i>Sous réserve de modifications</i>		242	242	484